

Fiche de sécurité et d'utilisation produit

Lamigamid[®] 310

1. Société

Nom/Adresse	Röchling Industrial Xanten GmbH Hagdornstraße 3 • 46509 Xanten/DE • Tel. +49 2801 76-0 info-xan@roechling.com • www.roechling.com/industrial/xanten
-------------	--

2. Détails produit

Produit / article	-
Abréviations	PA 6 G
Type de matériel	Thermoplastique
Composants principaux	<ul style="list-style-type: none">• polyamide 6
Composants sujet à étiquetage	aucun
Classification selon le REACH	article
Notes	-

3. Caractéristiques Produit

Etat	<ul style="list-style-type: none">• solide
Couleur	-
Odeur	<ul style="list-style-type: none">• Inodore
Densité	1,13-1,17
Portée métrique	220-235
Température de transition vitreuse	-
Thermal decomposition	> 300°C
Point flash	-
Température d'inflammation	-

3. Caractéristiques Produit

Notes -

4. Avertissements / Danger

Risques particuliers pour l'homme et l'environnement aucun

Notes -

5. Manipulation et Stockage

Manipulation

- Avant l'usinage, le produit doit être à température ambiante et/ou stocké pendant min. 24h dans des conditions climatiques normales
- Le produit peut être travaillé avec des machines et des outils conventionnels

Stockage

- Horizontalement
- sec
- A protéger des influences climatiques

Mesures de sécurité

Durée de vie -

Notes -

6. Transport

Transport

- Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur le transport

Manipulation du produit fini -

Notes -

7. Mesures contre les incendies

Agents d'extinction appropriés

- Eau
- Mousse
- milieu d'extinction sec
- CO₂



7. Mesures contre les incendies

Potentiels produits à combustion	<ul style="list-style-type: none"> • NO • nitric oxide • traces of hydrogen cyanide
Equipement de protection nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Complete protection equipment for fire-brigade. • Use self-contained air respirators.
Notes	-

8. Elimination

Recyclabilité	vérifier la possibilité de recyclage
Catalogue des déchets EC	Selon le catalogue européen du déchet (AEK) le produit n'est pas classifié comme dangereux
Elimination des déchets	Doit être transporté vers une décharge ou une usine d'incinération appropriée, conformément à la réglementation locale.
Code des déchets EC	<ul style="list-style-type: none"> • 12 01 05 Copeaux plastiques
Notes	-

9. Marquage et lignes directrices

Marquage selon les directives UE	Non soumis à étiquetage
Notes	-

10. Information sur REACH

Informations sur REACH	Selon la directive UE 1907/2006/EC (REACH), Article 3,no.3 nos produits sont clairement définis comme articles, exemptent la reglementation EU sur les produits chimiques no.1907/2006(REACH), qui est entrée en vigueur le 1er Juin 2007 prescrit les fiches signalétiques uniquement pour les matières dangereuses et les préparations. Selon le REACH, nous sommes fabricant d'articles et par conséquent, il n'est pas nécessaire de publier des fiches de sécurité.
------------------------	---

11. Autres informations

Autres informations	-
---------------------	---

